



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 962 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les progrès en génomique ont permis d'identifier les gènes responsables de 6000 maladies héréditaires;

CONSIDÉRANT QUE certaines touchent particulièrement la population québécoise à cause d'effets fondateurs;

CONSIDÉRANT QUE la thérapie génique a fait de grands progrès et a permis de guérir quelques maladies héréditaires, précédemment considérées incurables;

CONSIDÉRANT QUE pour ces traitements il est possible soit d'introduire un gène normal pour compenser le gène muté soit de corriger un gène muté;

CONSIDÉRANT QUE le premier traitement de thérapie génique approuvé pour commercialisation, le Glybera, a été conçu par un Québécois, Dr Gaudet;

CONSIDÉRANT QUE faute des ressources financières adéquates au Québec, les travaux cliniques ont été financés par une compagnie européenne et ce traitement a été approuvé pour la commercialisation en Europe;

CONSIDÉRANT QUE la thérapie génique pourrait permettre de réduire de façon considérable les coûts élevés de la prise en charge des patients atteints de maladies génétiques;

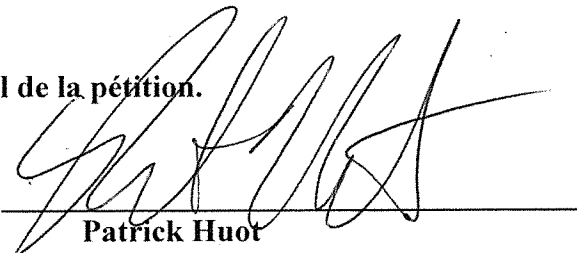
CONSIDÉRANT QUE la thérapie génique a pour but de guérir un patient après un seul traitement;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons au gouvernement du Québec :

1. de faire du développement de thérapies pour les maladies héréditaires une de ces priorités en santé;
2. de mandater le Fonds de recherche du Québec - Santé et Génome Québec de consacrer une plus large partie de leurs ressources au développement de programmes de thérapie génique;
3. de développer des infrastructures adéquates pour la production de vecteurs viraux utilisables en essais cliniques;
4. de favoriser le développement de compagnies de biotechnologie ciblant les thérapies géniques.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Patrick Huot
Député de Vanier-Les Rivières



Date de signature de l'extrait